

## Dissertation - Introduction générale au droit - La loi

Par **Wendy**, le **14/11/2010** à **14:50**

Bonjour tout le monde,

Je vous explique vite fait ma situation, je retape ma première année mais l'an dernier j'ai validé mes TDs.

Donc je m'entraîne à faire des dissertations sur les sujets qui sont tombés les années précédentes et j'aurais besoin de conseils.

Le sujet de la dissertation est "La loi". Il y a des tonnes de choses à argumenter et énoncer. Selon moi, je devrais parler de la morale et de la religion, mais je pensais le faire dans l'introduction et dans mes grandes parties je comptais parler de ses caractères (général, obligatoire et coercitif) et sa non rétroactivité et du contrôle de hiérarchie avec sa place dans la pyramide des normes. J'aurais également voulu parler des finalités de la règle de droit, ainsi que son application.

Avec tout cela j'ai pensé au plan suivant :

I - L'essence de la règle de droit :

A - Les caractères de la règle de droit:

B - Les finalités de la règle de droit:

II - La loi, source de droit

A - L'application de la loi dans le temps:

B - La place de la loi dans la hiérarchie des normes:

Avec dans mon introduction, l'origine étymologique, le sens formel et le sens matériel de la loi, l'article 6 de la DDHC avec la rupture de la suprématie de la loi, le déclin actuel de la loi et enfin la morale et la religion.

Qu'est ce que vous en pensez, est-ce que vous trouvez cela très brouillon ou mal choisit? Le fait de valider ses TD c'est vraiment casse tête finalement...

Merci en tout cas pour vos futures réponses  image not found or type unknown

Par **Yn**, le **14/11/2010** à **15:06**

Salut,

Face à l'étendue du sujet, il est plus que nécessaire de le restreindre. A ce titre, tu n'énonces aucune problématique (ce qui est la base de toute dissertation), et même en lisant ton plan, j'ai dû mal à comprendre ce que tu cherches à démontrer.

Partant de là, ton plan n'a pas de cohérence générale. Par exemple, comment justifies-tu le fait de parler en II-B de la place de la loi dans la hiérarchie des normes alors que, selon moi, cela devrait se trouver dans l'intro ou dans le I-A.

Je pense que tu raisones dans le mauvais sens : il ne faut jamais essayer d'élaborer un plan et ensuite chercher une problématique. Il faut commencer par :

- 1) Définir les termes
- 2) Lister les autres termes en relation étroite avec le sujet et les définir
- 3) Trouver un axe de traitement, une problématique, ou un angle d'attaque (les trois expressions sont synonymes)
- 4) Construire un plan apportant une réponse claire et cohérente à la problématique dégagée dans l'étape 3.

Par exemple, tu pourras attaquer ce sujet en partant du principe que la loi est nécessaire au fonctionnement de la société, mais qu'elle n'est pas suffisante et donc complétée par d'autres systèmes.

Une telle articulation te permettrait de parler en I. de la nécessité de réguler les rapports entre individus, l'activité commerciale, etc. et des influences que cela implique (les lois s'inspirent des traditions, de la religion, de courant de pensée, etc.) et de traiter en II. toutes les autres sources qui viennent tempérer la loi (ex : le droit communautaire), le rôle très important des juges et ainsi de suite.

Le but d'une dissertation est de traiter l'intégralité du sujet, de dégager son intérêt. Je t'ai donné un exemple pour attaquer le sujet, mais tu peux en trouver d'autres.

Par **Wendy**, le **14/11/2010** à **15:27**

C'est vrai que c'est un sujet très étendu et c'est cela qui me pose problème, je n'arrive pas à sélectionner ce qui serait le plus important et donc choisir une problématique.

Est ce que ce ne serait pas faire un hors sujet que de parler de la jurisprudence, la coutume ou encore la doctrine? De plus ça ne réglerait pas mon problème de restriction, bien au contraire du coup... Parce que là je suis chez moi, alors avec (beaucoup) du temps je pourrais parler de tout, mais au partiel j'aurais qu'une heure et demi.

Est ce que je pourrais traiter par exemple de la loi et de ses lacunes, en disant qu'aujourd'hui la loi est en déclin et que pour palier à ses lacunes la jurisprudence prends une part de plus en plus importante.

Avec en I les caractères de la loi et la non rétroactivité et en II la jurisprudence et de ce fait la place des juges. Mais là, j'ai l'impression de répondre à côté du sujet. Surtout que cela me paraît primordial de parler de l'application de la loi dans le temps.

Par **shaane12**, le **14/11/2010** à **15:31**

Tu ne peux pas faire de plan sans problématique. Trouve une problématique, et ensuite un plan qui y répondra.

De plus, il me semble malvenu de consacrer la deuxième partie de ton mémoire à une autre source de droit que celle que l'on te demande d'étudier.

Par **Yn**, le **14/11/2010** à **15:48**

[quote="shaane12":ddwxjxev]De plus, il me semble malvenu de consacrer la deuxième partie de ton mémoire à une autre source de droit que celle que l'on te demande d'étudier.[/quote:ddwxjxev]

Je ne suis pas vraiment d'accord : le but d'une dissertation est de traiter l'intégralité du sujet, ce qui implique de le mettre en relief par rapport à d'autres situations existantes.

Si je reprends l'exemple de [i:ddwxjxev]Wendy[/i:ddwxjxev], ne pas parler du rôle joué par la jurisprudence dans l'interprétation de la loi, voire de sa création de toute pièce (ex : régimes des vices cachés ou encore l'art. 1382 C. civ.) revient à faire abstraction d'une partie du sujet, qui me paraît être la plus intéressante.

Par ailleurs, l'influence sans cesse croissante du droit communautaire est en lien direct avec la loi et permet de donner un peu d'intérêt au sujet plutôt que de rester centré sur des aspects descriptifs se résumant aux fondements de la loi et son élaboration.

Par **Wendy**, le **14/11/2010** à **18:30**

Que pensez-vous de :

L'origine et la place de la loi en droit interne et européen expliquent-elles son déclin?

I - L'essence de la loi:

A - Les caractères de la loi:

B - Les finalités de la loi:

II - La hiérarchie des normes:

A - En droit interne:

B - En droit communautaire:

Ce qui me permettrait de passer en revue tout ce qui concerne la loi et je pourrais parler du reste, comme la morale et la religion dans l'intro, et surtout des autres sources du droit comme la jurisprudence et la place des juges.

Par **Yn**, le **14/11/2010** à **20:05**

Ton plan ne répond pas du tout à la problématique. Si tu optes pour cette problématique, je pense qu'un plan faisant état de la loi comme élément central de toute société (I) puis traitant les compléments y étant apportés (II) me semble plus approprié.

Je pense que tu devrais revoir la méthode de la dissert' avant de te lancer dans la construction de problématique/plan. Il faut que ton plan apporte une réponse claire à la problématique, c'est-à-dire qu'en lisant le plan, on doit déjà avoir une idée de la réponse apportée. Or, en lisant ton plan, on ne voit pas ce que tu cherches à démontrer.

La dissertation n'est pas un copier-coller du cours où il faut absolument chercher à recaser tel paragraphe ou telle section dans une des parties de ta dissertation. Les connaissances doivent servir la démonstration et non l'inverse.

Par **Isidore Beautrelet**, le **21/02/2019** à **07:54**

Bonjour

J'ai effectué un petit ménage sur ce sujet qui était remonté suite à un message publicitaire